



”Remarques sur les intentions de Cicéron, orateur et consulaire, dans le Pro Caelio”

Marie Ledentu

► To cite this version:

Marie Ledentu. ”Remarques sur les intentions de Cicéron, orateur et consulaire, dans le Pro Caelio”. Vita Latina, 2007, 177, pp.77-86. hal-00359615

HAL Id: hal-00359615

<https://univ-lyon3.hal.science/hal-00359615>

Submitted on 9 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Remarques sur les intentions de Cicéron, orateur et consulaire, dans le *Pro Caelio*

L'*oratio Caeliana*, prononcée au début du mois d'avril 56, reçoit un relief particulier du contexte historique dans lequel elle s'inscrit : les lendemains du retour d'exil de Cicéron. Elle se trouve remarquablement encadrée chronologiquement par deux textes majeurs dans la production oratoire de l'Arpinate : le *Pro Sestio*, prononcé un mois avant, et le *De oratore*, ample *monumentum* à la gloire de l'éloquence et dessinant les traits de l'orateur idéal, rédigé l'année suivante.

Le texte que nous lisons, réécrit après la performance oratoire du procès¹, appartient à un moment où Cicéron, rappelé à Rome, retrouvait son crédit et son *auctoritas* auprès de ses concitoyens, après l'épreuve de l'exil, et envisageait, comme le prouve la rédaction du *De oratore*², de jouer un rôle politique actif dans la destinée de Rome.

Si les études critiques nombreuses publiées sur ce discours³ ont, dans leur majorité, porté essentiellement sur la composition et la structure du discours, l'utilisation qui y est faite des références théâtrales, la stratégie mise en œuvre par l'orateur pour contrer l'accusation en la personne de Clodia, réhabiliter l'image de Caelius, notre démarche sera autre. Nous nous proposons en effet de mettre en évidence quel portrait de lui-même Cicéron a inscrit dans ce discours. Comment l'orateur a-t-il tiré parti de l'occasion fournie par cette affaire judiciaire pour développer certains aspects du rôle qu'il conçoit être le sien dans la *res publica* ? À quels lecteurs, au-delà de l'auditoire du procès, destinait-il la version publiée de son discours ?

Tutorat et préceptorat dans le *Pro Caelio*

Les 3 et 4 avril 56, à l'ouverture des *Ludi Megalenses*, a lieu sur le forum, dans une *quaestio de ui*⁴, le procès du jeune Marcus Caelius, devant le préteur Cn. Domitius Calvinus, président du tribunal. L'accusation est portée par un tout jeune homme de 17 ans, L. Sempronius Atratinus, assisté de deux *subscriptores*, P. Clodius et L. Herennius Balbus. Cicéron est le sixième orateur à intervenir, après les trois orateurs de l'accusation et, du côté de la défense, M. Caelius et M. Licinius Crassus. L'âge de l'accusateur et celui de l'accusé, le fait que M. Caelius soit un ancien élève de Cicéron⁵ chargé, cette même année, de la formation oratoire du fils de son frère Quintus Cicéron⁶, ces divers éléments ont une influence directe sur le contenu du discours : la question des rapports qu'entretient l'Arpinate avec la jeunesse y apparaît au premier plan. Par cet aspect, le *Pro Caelio* s'inscrit dans la continuité du *Pro Sestio*, les deux discours formant une sorte de diptyque. Ce lien entre les deux discours, l'orateur a certainement voulu le souligner en utilisant le même type d'exorde dans l'un et l'autre, où apparaît un étranger, qui joue le rôle d'observateur étonné des pratiques romaines. Si

quis antea iudices, mirabatur (Sest. 1), Si quis, iudices, forte nunc adsit...miretur profecto... (Cael. 1). Dans le *Pro Sestio*, à la publication duquel Cicéron devait travailler en même temps qu'à celle de l'*oratio Caeliana*, la jeunesse romaine et italienne se voit longuement apostrophée par l'orateur (§§96-143), sous la forme d'une sorte de lettre ouverte aux *adulescentes*. Adoptant la démarche d'un préceptorat politique, Cicéron développe à leur intention un programme moral et politique, leur indiquant quel choix de vie honorable leur est réservé (§136) : *uosque adulescentes, et qui nobiles estis, ad maiorum uestrorum imitationem excitabo et qui ingenio ac uirtute nobilitatem potestis consequi, ad eam rationem in qua multi homines noui et honore et gloria floruerunt cohortabor*, (« et vous, jeunes gens, vous qui appartenez à la noblesse, je vous engagerai à imiter vos ancêtres et vous, qui pouvez atteindre cette noblesse par votre talent et votre mérite, je vous exhorterai à cette pratique qui a valu à tant d'hommes nouveaux l'éclat des honneurs et de la gloire »). À cette jeunesse, qui représente les forces vives et saines de la *res publica*, l'orateur propose l'imitation des ancêtres au service de la défense des intérêts de Rome et corrélativement condamne ceux qui seraient tentés par le chemin facile d'une vie de plaisirs (§138) : *Nam si qui uoluptatibus ducuntur et se uitiorum inlecebris et cupiditatum lenociniis dediderunt, missos faciant honores, ne attingant rem publicam, patiantur uirorum fortium labore se otio suo perfrui*. (« Car s'il en est qui se laissent guider par les plaisirs et se sont abandonnés aux séductions des vices et aux invites des passions, qu'ils renoncent aux honneurs, qu'ils ne touchent pas aux affaires publiques, qu'ils acceptent de jouir, grâce au labeur d'hommes énergiques, de leur oisiveté. »). L'importance du message se mesure à sa permanence jusque dans le dernier ouvrage rédigé par Cicéron, le *De officiis* (II, 122), qu'il adresse à un *adulescens*, son propre fils : *Est igitur adulescentis maiores natu uereri exque iis deligere optimos et probatissimos quorum consilio atque auctoritati nitatur. [...] Maxime autem haec aetas a libidinibus arcenda est exercendaque in labore patientiaque et animi et corporis*. (« Il appartient donc au tout jeune homme de respecter ses aînés et de choisir parmi eux les meilleurs et les plus estimés, afin de prendre appui sur leur sagesse et leur autorité [...]. Or il faut avant tout détourner cet âge des passions et l'entraîner à l'effort et à l'endurance de l'âme et du corps. »).

Les deux qualités offertes en modèle aux jeunes gens, le *consilium* et l'*auctoritas*, sont celles-là mêmes dont se prévaut Cicéron, comme orateur accompli et consulair, pour exercer un véritable ministère de la jeunesse, comme le montre en autres le *Pro Caelio*. En effet, une des lignes de défenses adoptée par l'orateur est de montrer aux juges qu'à travers la personne de Caelius, c'est le procès d'une jeunesse en crise qui est injustement fait, que son client est chargé par l'accusation comme un bouc-émissaire. « Le silence total qui accueille ton discours s'explique parce qu'au moment où tu nous présentais un prévenu isolé, nous pensions aux vices de bien d'autres », rappelle-t-il à Herennius Balbus (§29) ; *tantum peto ut [...] ne huic aliena peccata, ne aetatis ac temporum uitia noceant* (« tout ce que je demande c'est que [...] mon client ne soit pas

la victime des fautes des autres, ni des vices de l'âge et de l'époque ») (§30)⁷. À cette jeunesse désorientée, confrontée à la question essentielle du choix de vie et de carrière, les années 60 av. J.-C. ont offert des modèles négatifs, qui sont au cœur du tableau de la société postsyllanienne peint par Cicéron dans son discours. C'est d'abord Catilina, le *corruptor iuventutis* dénoncé dans la deuxième *Catilinaire* (§7), habile séducteur (§8, « qui eut jamais au même degré l'art de séduire la jeunesse ? »), qui incarne, dans le portrait nuancé qu'en brosse Cicéron dans notre discours (§12), toute l'incertitude morale de son époque et l'hésitation de la jeunesse entre la voie de la vertu et celle du vice et des passions : *Habuit enim ille, sicuti meminisse uos arbitror, permulta maxumarum non expressa signa, sed adumbrata uirtutum [...]. Erant apud illum inlecebrae libidinum multae ; erant etiam industriae quidam stimuli ac laboris [...]. Neque ego umquam fuisse tale monstrum in terris ullum puto, tam ex contrariis diuersisque et inter se pugnantibus naturae studiis cupiditatibusque conflatum.* (« Il y avait en lui, vous vous en souvenez je pense, de nombreux traits des plus hautes vertus, mais, loin d'être fermement accusés, ils étaient simplement esquissés [...]. Il y avait en lui de nombreux penchants vers les passions ; il y avait aussi des stimulants à l'activité et au travail. [...]. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu sur terre un être aussi exceptionnel, un tel alliage de goûts et d'appétits innés, aussi contraires, opposés et contradictoires. »)⁸. Sous nos yeux apparaît un *monstrum*, un être de la mouvance et de l'incertitude, qui exerce une influence dangereuse sur un âge, la jeunesse, dont Cicéron note (§10) qu'il se caractérise précisément par l'indécision et le manque de fermeté : *Sed ego illud tempus aetatis, quod ipsum, sua sponte infirmum aliorum autem libidine infestum est, hoc loco defendo.* (« La période de sa vie dont je prends la défense en ce moment, c'est précisément celle qui, dépourvue par elle-même de fermeté, est exposée aux caprices des autres. »). L'autre prédateur dénoncé par l'orateur, modèle d'une vie dissolue et facile, âme du clan Clodius, c'est Clodia, élevée dans le discours au rang de femme fatale, *Clodia oppugnatrice*⁹, sœur de Médée (§18), de Clytemnestre (§59-60), d'Hélène de Troie (§67)¹⁰, déconsidérée sous les traits d'une *meretrix* et d'une actrice de mime qui réunit dans ses jardins sur le Palatin la jeunesse dorée de Rome, l'entraîne dans une *dolce vita* à la station balnéaire de Baies (§49). Face à ces deux modèles comportementaux négatifs, produits d'une époque, la fin de la République, qui traverse une crise des valeurs et des références, Cicéron utilise la tribune que lui offre le procès pour réaffirmer son rôle de tuteur auprès des *adulescentes*. Il s'emploie à réintroduire les jeunes gens, tentés de céder aux promesses révolutionnaires d'un Catilina et aux plaisirs d'une Clodia, dans le giron de la *res publica* et des valeurs collectives dont il se fait le défenseur et le gardien. Comme l'a bien démontré E. Narducci, en défendant Caelius, l'Arpinate poursuit « un projet d'hégémonie politico-culturelle sur la jeunesse »¹¹. Les §§39-43 exposent en ce sens un véritable programme éducatif, dont on ne peut contester l'opportunité. L'orateur y adopte une posture didactique pour défendre sa conception de l'éducation face à un interlocuteur anonyme qui le met en cause dans son rôle de précepteur exercé notamment dans le cadre du *tirocinium fori* : *Dicet*

aliquis : Haec igitur est tua disciplina ? Sic tu instituis adolescentis ? (« Quelqu'un me dira : Est-ce là ta discipline morale ? Est-ce ainsi que tu formes les jeunes gens ? »). Cicéron commence par dessiner les contours de l'idéal vers lequel tend la formation qu'il dispense, un idéal qui a trouvé à s'exprimer par le passé dans quelques grandes figures et qui est devenu très rare et démodé : une vie tout entière faite d'effort, ennemie des plaisirs, n'ayant d'autre but que la quête de la gloire et de l'honneur (§39). Mais le réalisme imposé par l'évolution des temps et des mœurs conduit l'orateur à concevoir à l'égard des jeunes gens une éducation marquée par la souplesse : *sit adolescentia liberior ; non omnia uoluptatibus denegentur* (§42, « que l'adolescence ait un peu de liberté ; ne refusons pas tout aux plaisirs »). Souplesse n'est toutefois pas laxisme car elle est associée à l'énoncé de principes et de règles de comportement stricts : respect de la pudeur, du patrimoine familial, de la probité, de l'honorabilité... (§42). Ce vers quoi tend cette éducation nouvelle, c'est à préserver les qualités des jeunes gens sans les rebuter par un rigorisme excessif, afin de les orienter par la suite vers le service de la cité dans l'exercice de fonctions publiques : *postremo cum paruerit uoluptatibus [...] reuocet se aliquando ad curam rei domesticae, rei forensis reique publicae*. (« lorsqu'elle (*sc.* la jeunesse) aura cédé aux plaisirs [...] qu'elle se rappelle enfin au soin des affaires domestiques, judiciaires et publiques. »). L'alternance entre *otium* et *negotium*, qui rythme la vie politique romaine, se trouve en quelque sorte appliquée ici à la jeunesse pour définir ce qu'on pourrait appeler un « rythme éducatif » : *l'otium libidinosum* des *adolescentes* doit être accepté comme une étape qui conduira, s'il est bien encadré, à *l'otium studiosum*, *l'otium cum dignitate* dessiné dans le *Pro Sestio*, dans lequel s'exprimera *l'optimus ciuis* engagé dans le service de la cité.

Un tel préceptorat s'accompagne du modèle, que Cicéron développe par touches tout au long du discours, de sa propre *persona* d'orateur confirmé et d'homme politique, jouissant de la considération générale¹². Il se présente en effet comme le gardien des valeurs de la *nobilitas*, des références ancestrales, dans la mise en scène du §34 où l'illustre censeur Appius Claudius Caecus vient morigéner sa descendante Clodia. L'important, dans cet emploi, divertissant au premier abord, de la technique rhétorique de l'éthopée, c'est que Cicéron parle par l'intermédiaire d'un représentant d'une grande *gens* romaine pour rappeler les valeurs de la tradition gentilice, se faire le porte-parole de cette aristocratie qu'insultent Clodia et ses frères par leur conduite. L'orateur invoque la référence au patrimoine des vertus que tout descendant se doit de respecter : *Cur te fraterna uitia potius quam bona paterna et auita et usque a nobis cum in uiris, tum etiam in feminis repetita mouerunt ?* (« Pourquoi te laisser gagner par les vices de ton frère plutôt que par les vertus de ton père et de tes aïeux, ces vertus que nous ont empruntées pour les suivre non seulement les hommes, mais aussi les femmes ? »). Sous le masque d'Appius Claudius (§35 : *ita grauem personam induxi*), ce sont des accents du *Pro Sestio* qui résonnent à nouveau dans le discours, soulignant l'importance qu'occupe l'exemplarité familiale dans le message cicéronien à la jeunesse. De fait, au

début du discours, pour défendre son client, l'orateur mettait en avant l'honorabilité de son père, chevalier romain et l'estime dont jouit Caelius dans son municipe, c'est-à-dire qu'il convoquait comme recommandation auprès des juges les deux cellules de la famille et de la cité (§6) : *Neque enim uobis satis commendata huius aetas esse posset, si non modo parenti tali uiro, uerum etiam municipio tam inlustri ac tam graui displiceret* (« ce jeune homme ne pourrait trouver auprès de vous une audience suffisante, s'il faisait le déplaisir non seulement d'un père tel que le sien mais aussi d'un municipe si marquant et si autorisé »). Dans ce contexte, Clodia apparaît comme un personnage criminel notamment parce que sa conduite manifeste une indépendance par rapport au cadre civique et familial qui, pour l'orateur, constitue un des remparts de la *res publica*.

Cicéron apparaît également comme le gardien, le veilleur de la *res publica*, dans ce moment pathétique du discours où il rappelle avec émotion les derniers instants du consul Q. Metellus Celer, victime du clan Clodius, qui, au moment de mourir, associait Cicéron... et la République, le destin de l'un au destin de l'autre : *significabat interruptis ac morientibus uocibus quanta impenderet procella mihi, quanta tempestas ciuitati [...]* et crebro Catulo, *saepe me, saepissime rem publicam nominabat* (§59, « il me faisait comprendre, d'une voix entrecoupée et agonisante, quel grand orage me menaçait, quelle grande tempête menaçait la cité [...] et il prononçait fréquemment le nom de Catulus, souvent le mien, très souvent celui de République. »). On ne peut plus clairement signifier l'identification de Cicéron à l'État ! Et dans la péroraison, c'est avec l'*auctoritas* du consulaire que l'orateur, s'adressant aux juges, se place face à l'accusation et à son auditoire, comme serviteur de la *res publica*, œuvrant pour le bien de celle-ci. Tout son discours est orienté vers cette conclusion empreinte remarquablement de *grauitas*, son rôle de *patronus* se trouve justifié et motivé par cette seule fin de veiller à ce que soit préservé en Caelius un citoyen susceptible de soutenir le parti des *optimates*, des hommes de bien, grâce à la formation qu'il a reçue auprès de l'orateur : *Conseruate igitur rei publicae, iudices, ciuem bonarum artium, bonarum partium, bonorum uirorum. Promitto hoc uobis et rei publicae spondeo, si modo nos ipsi rei publicae satis fecimus, numquam hunc a nostris rationibus seiunctum fore* (§77, « Conservez donc à l'Etat, juges, un citoyen attaché aux bonnes doctrines, au bon parti, aux hommes de bien. Je vous donne, à vous la promesse, et à l'Etat la garantie que, s'il est vrai que je me suis bien acquitté de mes devoirs envers l'Etat, jamais Caelius ne s'écartera de nos principes. »). Cette conclusion confirme l'importance politique du message que contient le *Pro Caelio* : l'éducation de la jeunesse, à laquelle œuvre Cicéron en formant des jeunes gens comme Caelius à son art exigeant, est une forme d'engagement politique, de *munus rei publicae*. *Tutor adolescentium*, Cicéron se conçoit conséquemment comme *conseruator rei publicae*. Et c'est à la haute valeur de ce ministère auprès de la jeunesse, œuvre de salut public en un temps de crise morale, qu'il fera servir partiellement, dans les années qui suivent, son œuvre philosophique : *Quod enim munus reipublicae adferre maius meliusue possumus, quam si docemus*

atque erudimus iuventutem, his praesertim moribus atque temporibus, quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda ac coercenda sit ? (« Quel service plus grand puis-je rendre à l'Etat, quelle contribution meilleure offrir au bien public qu'en enseignant la jeunesse, en l'aidant à se cultiver, tout particulièrement dans un temps comme le nôtre où, par la décadence des mœurs, elle s'est gâtée au point que la tâche s'impose à tous de la retenir sur la pente et de l'empêcher de tomber plus bas ? »)¹³.

Fournir un discours modèle aux jeunes gens

Le *Pro Caelio* que nous avons replacé dans une continuité de pensée avec le *Pro Sestio* pour en démontrer une portée politique, se recommande aussi par ses qualités oratoires. En le publiant dans le contexte que nous avons rappelé précédemment, Cicéron entendait certainement fournir un modèle à une catégorie précise de lecteurs, la *studiosa iuventus* se formant au métier d'orateur. Entre autres éléments appuyant cette lecture, on peut citer ce passage du discours (§46) où Cicéron fait le constat de ce que l'on pourrait appeler une « crise des vocations » dans le recrutement d'orateurs de talent, l'expliquant par la difficulté et l'exigence d'un apprentissage qui en rebute plus d'un : *An uos aliam causam esse ulla putatis cur [...] tam sint pauci semperque fuerint qui in hoc labore uersentur ?* (« Croyez-vous qu'il y ait une autre explication au fait qu'ils soient si peu nombreux aujourd'hui et dans le passé à s'adonner à notre art ? »). Nous avons pu montrer ailleurs, après d'autres, qu'une des motivations dans la publication par Cicéron de certains de ses discours, après le consulat, était pédagogique : fournir les éléments d'une « bibliothèque idéale », des textes de référence où l'apprenti orateur pût puiser des exemples venant compléter et illustrer, en les enrichissant, les préceptes des manuels de rhétorique¹⁴.

Nous avons précédemment entrevu combien, du fait des circonstances du procès, la question de l'éducation, et plus particulièrement de la formation oratoire, affleurerait dans le *Pro Caelio*. Cicéron apparaît ici comme un orateur parfaitement maître de son art et, à la suite de Quintilien qui multiplie les références ou citations à *l'oratio Caeliana*¹⁵, nous sommes invités à lire ce discours comme une leçon d'éloquence délivrée par un maître du barreau. De fait, dans une lettre à son frère datée de mars 56 (*Q.Fr.* III, 4a, 4), l'Arpinate fait état de son rayonnement d'orateur : *In iudiciis ii sumus qui fuimus ; domus celebratur ita ut cum maxime* (« Au barreau, je suis ce que j'ai été : ma maison est remplie autant que jamais. »). Face à l'accusation, Cicéron impose sa stature d'orateur confirmé, adopte une position de supériorité, allant jusqu'à faire la leçon aux accusateurs de Caelius et à pointer des défauts de leur éloquence. Ainsi il invite le jury à constater le non respect des règles fondamentales de l'*aptum* et du *decus* dans le fait qu'une partie de l'accusation a été confiée à un tout jeune homme de 17 ans, ce qui contrevient aux usages : *Quam quidem partem accusationis admiratus sum et moleste tuli potissimum esse Atratinio datam. Neque enim decebat, neque aetas illa postulabat, neque, id quod animaduertere poteratis, pudor patiebatur optimi*

adulescentis in tali illum oratione uersari. (§7, « Or cette partie précise de l'accusation c'est avec stupeur et peine que je l'ai vu confier à Atratinus principalement. En effet ni la convenance ni l'âge n'exigeait, ni, comme vous pouviez le remarquer, la réserve d'un jeune homme excellent ne permettait qu'il s'impliquât dans un discours de ce genre. »). À Atratinus, Cicéron rappelle les exigences de l'éthique oratoire, à savoir le principe *talis uir, talis oratio*, selon lequel le discours doit être le reflet des qualités de l'orateur, les propos en adéquation avec la *persona* de celui qui les assume¹⁶ : *Illud tamen te esse admonitum uolo, primum ut qualis es, talem te omnes esse existiment, ut quantum a uerum turpitudine abes, tantum te a uerborum libertate seiungas ; deinde ut ea in alterum ne dicas quae, cum tibi falso responsa sint, erubescas.* (§8, « Toutefois je veux te rappeler d'abord que tous aient de toi une idée qui reflète ce que tu es : puisque tu fuis dans tes actes l'immoralité, interdis-toi la licence verbale ; ensuite ne tiens pas contre un autre des propos qui retournés contre toi, même à tort, te fassent rougir »)¹⁷. Plus loin, il souligne, comme conséquence grave du non respect des règles du *decus*, l'incohérence du discours d'Atratinus : *uix diserti adulescentis cohaerebat oratio* (§15). Le même reproche d'écart entre le caractère de l'orateur et la *persona* qui transparaît dans son discours est formulé à propos de L. Herennius Balbus, qui s'est laissé entraîné dans un comportement excessif : « cet homme qui est si doux dans son commerce ordinaire et qui faisait preuve habituellement et fort heureusement de cet aimable sens de l'humain [...] s'est exprimé ici pourtant comme le plus grognon des oncles, des censeurs, des maîtres. » (§25). Cet excès l'a conduit à céder au hors-sujet, en se lançant dans une ample dissertation sur les mœurs générales de la jeunesse, et Cicéron s'amuse de cette errance oratoire qui révèle un manque de sérieux tant elle relève du développement passe-partout : « Il est facile de mettre en cause la corruption des mœurs. Le jour me manquerait si j'entreprenais de débiller tout ce qu'on peut dire sur ce sujet : séductions, adultères, dérèglements, prodigalités, la matière est illimitée. Sans se proposer un prévenu déterminé, mais les vices mêmes, le sujet à lui seul permet d'abondantes et lourdes imputations. » (§29). L'Arpinate, lui, sait s'en tenir scrupuleusement aux accusations qui concernent en propre son client (§30 : *criminibus, quae in hunc proprie conferuntur, diligentissime respondeam*). Le second *subscriber*, comme les autres, reçoit lui aussi une leçon : Cicéron met à l'index l'inefficacité de son éloquence marquée par l'excès des passions, la *petulantia*, la violence des gestes : « il y a déjà plus d'une cause où je l'ai vu s'agiter sans succès » (§27). Toutes ces formules mises bout à bout, on prend la mesure de l'efficacité du discours cicéronien qui procède, à l'intention de jeunes orateurs, à une pédagogie par l'exemple, faisant défiler une galerie de mauvais orateurs et indiquant toutes les fautes à ne pas commettre.

Le modèle à suivre, c'est Cicéron qui l'incarne, exemple du *uir bonus dicendi peritus* ; il se présente comme l'homme de la *moderatio*, face à l'*immoderata Clodia* : *Nunc agam modice nec longius progrediar quam me mea fides et causa ipsa coget* (§32). Cette mesure trouve une de ses expressions remarquables dans la posture adoptée par Cicéron envers Caelius et Atratinus, celle d'un père indulgent et compréhensif.¹⁸

L'*urbanitas* dont il assaisonne son discours, au point de faire du *Pro Caelio* l'un de ses discours les plus spirituels¹⁹, à laquelle se joignent l'*humanitas* et la *moderatio*, apparaissent comme autant de vertus qu'exhibe Cicéron pour faire valoir son éloquence et les valeurs éthiques et civiques de tempérance, d'élégance, de refus des passions qu'elle porte, en accord avec la *grauitas* et l'*auctoritas* attachées à son statut d'ancien consul.

D'un point de vue plus technique, l'*oratio Caeliana* offre au lecteur un échantillon de la virtuosité de l'avocat : le *probabile ex uita* y reçoit un développement exceptionnel, la peinture de caractères²⁰ y est remarquablement illustrée à travers les portraits, dont celui très original dans un discours, d'une femme (Clodia), et la technique de l'éthopée et de la prosopopée qui est à même de fournir à des élèves un bel entraînement à l'*actio*. Qui veut maîtriser la figure de la *complexio* ou dilemme en trouvera pas moins de neuf exemples²¹ et, à la lecture de l'ensemble du discours qui fait brillamment usage de l'intertextualité poétique, il se convaincra de l'agrément de la littérature dans un discours judiciaire et de la manière dont la culture littéraire peut être intégrée dans la panoplie d'un avocat.

Le *Pro Caelio*, qui permet à Cicéron de décocher ses dernières flèches contre le clan Clodius, s'impose donc comme un discours majeur de l'après consulat. Il est indissociable de la gravité politique présente dans le *Pro Sestio* et du bilan d'une expérience oratoire qui constitue une des intentions premières du *De oratore*.

Marie LEDENTU – Université de Lyon – Université Lyon3 – Ceror EA 664

¹ Voir C. LOUTSCH, « Remarques sur la publication du *Pro Caelio* » dans M. LEDENTU (éd.), *Parole, media, pouvoir dans l'Occident romain. Hommages offerts au Professeur Guy Achard*, Lyon, 2007, p. 53-71.

² G. ACHARD, « Pourquoi Cicéron a-t-il écrit le *De oratore* ? », *Latomus*, 46, 1987, p. 318-329.

³ *Q. Fr.*, II, 4, 2

⁴ La liste des chefs d'accusation pesant sur Caelius était longue : mœurs relâchées, complicité avec Catilina, corruption électorale, bagarres, meurtre de Dion, tentative d'empoisonnement contre Clodia (voir notamment §23).

⁵ Caelius accomplit son *tirocinium fori* auprès de Cicéron pendant la durée exceptionnelle de trois ans, de 66 à 64 (§10).

⁶ Cf. par exemple T.A. DOREY, « Cicero, Clodia and the *Pro Caelio* », *G&R*, 5, 1958, p. 175-180 ; C.J. CLASSEN, « Ciceros Rede für Caelius », *ANRW*, I, 3, 1973, p. 457-464 ; K.A. GEFFCKEN, *Comedy in the Pro Caelio*, Leiden, 1973 ; E.S. RAMAGE, « Strategy and Method in Cicero's *Pro Caelio* », *A&R*, 30, 1985, p. 1-8 ; M. R. SALZMAN, « Cicero, the *Megalenses* and the Defense of Caelius », *AJPh*, 103, 1992, p. 299-304 ; A. ARCELLASCHI, « Le *Pro Caelio* et le théâtre », *REL*, 75, 1997, p. 78-91 ; F. GUILLAUMONT, « Tragédie, comédie et mime dans le *Pro Caelio* », *Vita Latina*, 145, 1997, p. 25-32 ; V. FYNTIKOGLU, « Caecus, Clodia, Metellus : Theatre and Politics in *Pro Caelio* », dans C. DEROUX (éd.), *Studies in Latin Literature and Roman History*, XI, Bruxelles, 2003, p. 186-198 ; M. LEIGH, « The *Pro Caelio* and Comedy », *CPh*, 99, 2004, p. 300-335.

⁷ On relira avec intérêt les pages qu'a consacrées G. BOISSIER à « Caelius : la jeunesse romaine au temps de César » dans *Cicéron et ses amis. Etude sur la société romaine au temps de César*, Paris, 1921, p. 167-219. Cf. T.P. WISEMAN, *Catullus and his World*, chap. 3 « The trial of Marcus Caelius », Cambridge University Press, 1985, p. 54-91 ; J.-M. ANDRÉ, « Les problèmes de société dans le *Pro Caelio* », *Vita Latina*, 145, 1997, p. 18-23.

⁸ Trad. J. COUSIN, C.U.F., 1969. On ne manquera pas de prolonger ce portrait par celui qu'a peint Salluste dans le *Bellum Catilinae*, XIV, 4 : « Du reste, c'est surtout des jeunes gens qu'il recherchait l'intimité ; leur âme encore tendre et malléable se laissait facilement prendre à ses pièges. ».

⁹ §1 : *adulescentem [...] oppugnari autem opibus meretriciis.*

¹⁰ Voir B.M. JENSEN, « Medea, Clytemnestra and Helena : Allusions to Mythological Femmes Fatales in Cicero's *Pro Caelio* », *Eranos*, 101, 2003, p. 65-72.

¹¹ « Cicerone e la gioventù romana » dans E. NARDUCCI, *Modelli etici et società. Un'idea di Cicerone*, Pise, 1989, p. 191.

¹² Cf. §6 : *ab his fontibus profluxi ad hominum famam, et meus hic forensis labor uitaeque ratio dimanavit ad existimationem hominum paulo latius commendatione ac iudicio meorum.* Et §46, l'éloge de l'éloquence : *in tantis praemiis eloquentiae, tanta uoluptate dicendi, tanta laude, tanta gratia, tanto honore.*

¹³ *Diu.* II, 4.

¹⁴ Cf. W. STROH, *Taxis und Taktik. Die advokatische Dispositiionskunst in Ciceros Gerichtsreden*, Stuttgart, 1975 ; G. ACHARD, « L'influence des jeunes lecteurs sur la rédaction des discours cicéroniens », dans G. ACHARD & M. LEDENTU (éds.), *Orateur, auditeurs, lecteurs : à propos de l'éloquence romaine à la fin de la République et au début du Principat*, Lyon, 2000, p. 75-88 ; M. LEDENTU, « L'orateur, la parole et le texte », *ibid.*, p. 69-73.

¹⁵ Quint. III, 8, 54 ; IV, 1, 31 ; 1, 39 ; 2, 27 ; V, 13, 30 ; VI, 3, 25 ; VIII, 3, 22 ; 4, 4 ; IX, 1, 68 ; 2, 15 ; 2, 39 ; 2, 47 ; 2, 59-60 ; 2, 99 ; 4, 64 ; 4, 97 ; 4, 102 ; 4, 104 ; XI, 1, 28 ; XII, 10, 61 ; 11, 6.

¹⁶ Sur cette notion essentielle dans la pratique oratoire, voir J.M. MAY, *Trials of Character. The Eloquence of Ciceronian Ethos*, University of North Carolina Press, 1988 et récemment la thèse importante de Ch. GUÉRIN, *L'élaboration de la notion rhétorique de persona au I^{er} siècle av. J.-C. : antécédents grecs et enjeux cicéroniens*, soutenue à Paris XII, 2006. L'auteur note p. 617 « L'orateur engage dans son propos une persona certes constituée auparavant (par ses caractéristiques morales, son statut social, son rang civique et les affaires qu'il a déjà plaidées) mais dont il devra parvenir à manifester les qualités et la valeur pour arracher la victoire. » et p. 639 « L'ensemble du comportement oratoire devient ainsi une constellation de signes, dont l'association constitue, finalement, une persona discursive. ».

¹⁷ Cf. *De or.*, II, 242 contre l'outrance langagière.

¹⁸ Cf. Quint., XI, 1, 68 : *Vtutur hac moderatione Cicero Pro Caelio contra Atratinum, ut eum non inimice corripere, sed paene patrie monere uideatur.* Voir le précepte énoncé en *De or.* II, 182 : *Facilitatis, liberalitatis, mansuetudinis, pietatis, grati animi, non appetentis, non auidi signa proferre perutile est* (« Il est très utile de mettre en avant les signes d'un caractère affable, généreux, amène et respectueux, d'une âme reconnaissante, à l'abri des désirs cupides. »).

¹⁹ Cf. E. de SAINT DENIS, « Le plus spirituel des discours cicéroniens : le *Pro Caelio* », dans *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, Paris, 1965, p. 129-144.

²⁰ Sur l'importance des caractères dans l'éloquence judiciaire, voir *De or.* II, 182 : « Il importe donc beaucoup au succès que soient approuvés le caractère, les habitudes, les actions et la vie de ceux qui plaident et de ceux pour qui l'on plaide, que soient de même condamnés ceux des adversaires et que l'on se concilie autant que possible l'esprit des juges à la bienveillance envers l'orateur et celui pour qui il prend la parole. ».

²¹ Cf. §§35, 50, 52, 53 (3 exemples), 58 ; 61, 62. Sur la *complexio*, voir *Her.* IV, 52 ; *Cic. Inu.* I, 45 ; *De or.*, III, 207 et C.P. CRAIG, *Form as Argument in Cicero's Speeches. A Study of Dilemma*, Atlanta, 1993 (p. 105-121 pour le *Pro Caelio*).